



La Lettre Capital Finance N°946 du 12 Octobre 2009

Page n°5

BUILD-UP

Burgeap s'allie à l'allemand Igip

Burgeap ne voulait pas devenir allemand et Igip ne voulait pas devenir français. Ces deux cabinets d'ingénierie de l'environnement ont trouvé la solution pour fusionner : la société européenne (SE). Celle-ci a pris la forme d'un holding, établi à Strasbourg, auquel les actionnaires des deux entités ont apporté leurs parts. Demeter Partners - qui possédait 35 % du francilien Burgeap, depuis 2008 (cf. n° 909), aux côtés du management - se renforce à l'occasion. En souscrivant des OC et en rachetant des titres Igip à son dirigeant, il s'adjuge 46 % de la newco. Le solde (54 %) est détenu par le management franco-allemand, sachant que Burgeap possédait déjà 35 % d'Igip, depuis 2003. La constitution de la SE a été compliquée sur le plan social, d'autant que c'était une première pour des sociétés d'ingénierie. « *Il a d'abord fallu organiser l'élection de représentants du personnel, avant de pouvoir négocier leur représentativité dans la SE et obtenir son avis consultatif - sans lequel on ne peut déposer les statuts* », précise Bastien Gambini, directeur d'investissement de Demeter. « *Nous avons accepté qu'un représentant des salariés siège au conseil de surveillance, à l'instar de ce qui se pratique en Allemagne* », souligne André Durbec, président du directoire de la nouvelle entité. Burgeap et Igip, qui ont respectivement généré 35 M Euros et 15 M Euros de revenus 2008, ont souvent collaboré, par le passé. « *Nous sommes très complémentaires, tant sur le plan géographique que sectoriel, relève le dirigeant. Et désormais nous formons un groupe de taille critique, avec près de 700 collaborateurs.* »

Conseils Burgeap : due diligence financière : Grant Thornton TS (Sylvain Quagliaroli, Sophie Dervain) ; **juridique** : Brunswick Société d'Avocats (Philippe Beauregard, Céline Leparmentier) - **Conseil juridique Igip** : Greenfort (Andreas von Oppen) - **Commissaire aux apports** : Sofalec (Bertrand Weiss)

L.B.

Tous droits réservés - Les Echos 2009